

TRILOGIQ

Société anonyme au capital de 5.607.000 €
Siège social : 5 rue Saint-Simon
Parc d'Activités du Vert Galant - 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
RCS PONTOISE B 387.452.576

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 septembre 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le **31 mars 2018**, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

a. Situation et évolution de la société au cours de l'exercice

Sur l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires de la société a augmenté 146 K€, soit une hausse de 1,5%. Le chiffre d'affaires France a enregistré une baisse de 15% (- 690 K€) pendant que le chiffre d'affaires à l'Export progressait de 15% (+ 836 K€).

La baisse de quatorze points du taux de marge brute, de 60,4% du chiffre d'affaires au 31 mars 2017 à 46,1% au 31 mars 2018, trouve principalement son origine dans la forte augmentation du prix de l'acier qui n'a pas pu être répercutée auprès des clients et dans les retours de stocks de filiales en cours de consolidation.

Hors achats de matières premières et approvisionnements, les charges d'exploitation ont diminué de 11% intégrant :

- une baisse de 17% des autres achats et charges externes,
- un repli de 2% des charges de personnel,
- une diminution de 28% des dotations aux amortissements et provisions.

Au niveau du résultat financier, l'exercice a été marqué par le versement de dividendes de la part de quatre filiales du Groupe pour un montant global de 1.079 K€ et par la comptabilisation de provisions sur titres et sur avances de trésorerie de filiales en difficultés pour un montant global de 4.085 K€.

Le résultat exceptionnel intègre notamment une provision exceptionnelle de 1.891 K€ relative à la dépréciation d'une partie du parc de presses à injection plastique. La société a en effet constaté une sous-utilisation de son parc de presses du fait d'une demande moins soutenue qu'anticipée. La société ne disposant pas à l'heure actuelle de perspectives permettant de résoudre à court terme cette sous-utilisation, elle a décidé de comptabiliser une provision exceptionnelle.

b. Examen des comptes et résultat au cours de l'exercice

L'exercice clos le **31 mars 2018** se traduit par une **perte** de **8.230.244** €. L'activité a évolué de la manière suivante (en milliers d'euros) :

	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	10.155	10.009
Production	10.119	10.524
Marge brute	4.678	6.043
Valeur ajoutée	2.629	3.564
E.B.E.	(685)	129
Résultat d'exploitation	(3.058)	(2.682)
Résultat financier	(3.240)	2.750
Résultat exceptionnel	(1.969)	(65)
Impôt sur les sociétés	(36)	-
RESULTAT NET	(8.230)	3

c. Evolution du résultat

L'exercice clos le **31 mars 2018** se traduit par une **perte** de **8.230.244** € qui s'explique de la manière suivante, en prenant pour référence l'activité de l'exercice précédent (en milliers d'euros) :

Résultat net de l'exercice précédent			3
Incidence de la variation de la production sur la marge brute			
<i>-405*56,9%</i>		(233)	
Incidence de l'évolution du pourcentage de la marge brute sur la production de l'exercice <i>10.119 x (46,2% - 56,9%)</i>		(1 132)	
Soit une diminution de la marge brute :		(1 365)	
Variation en hausse des charges qui s'explique essentiellement par :			(6 868)
	Eléments favorables	Eléments défavorables	
Autres achats et charges externes	430		
Impôts, taxes et versements assimilés	50		
Salaires et charges (dont participation des salariés)	71		
Dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises	793		
Autres charges et autres produits		354	
Résultat financier		5 989	
Résultat exceptionnel		1 905	
Impôt sur les sociétés	36		
	1 380	8 248	
RESULTAT DE L'EXERCICE			(8 230)

d. Endettement et situation financière

Au cours de l'exercice, la Société a contracté un emprunt de 3.000.000 € auprès de Bpifrance. Les comptes courants d'associés s'élèvent à 430.562 €.

e. Délai de règlement fournisseurs

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.							
	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus	0 jour <i>(indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total 1 jour et plus		
Nombre de factures concernées.							489							835
Montant total des factures concernées HT en €.		1 303 568	35 368	94 197	938	1 434 070		2 006 626	847 738	191 236	292 731	3 338 331		
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,00%	19,90%	0,54%	1,44%	0,01%	21,89%								
Pourcentage du chiffre d'affaire total HT de l'exercice							0,00%	19,70%	8,32%	1,88%	2,87%	32,77%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues														
Montant total des factures exclues en €														
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code du commerce)														
Délais de paiement utilisés pour le calcul de retards de paiement	<input type="text" value="45"/> Délais contractuels <input type="text"/> Délais légaux						<input type="text" value="45"/> Délais contractuels <input type="text"/> Délais légaux							

Ratios

Nous vous communiquons ci après les principaux ratios d'endettement net, ceux-ci s'entendant hors comptes courants et engagement en crédit-bail :

- | | | |
|---|---|---|
| 1) endettement net / capitaux propres | = | 0 |
| 2) endettement net / chiffre d'affaires | = | 0 |

f. Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice

Poursuite de la réorganisation du groupe

Au cours de l'exercice 2017-2018, le chiffre d'affaires de la société a légèrement augmenté mais les résultats se sont fortement dégradés, conduisant à un excédent brut d'exploitation négatif de 685 K€ au 31 mars 2018.

Dans ce contexte, la Direction de TRILOGIQ a décidé de poursuivre la réorganisation du groupe en consolidant ses positions en Europe afin de réduire ses coûts logistiques et opérationnels, et en mettant en place une nouvelle stratégie de prix.

La Direction entend également continuer la transformation digitale du groupe, étant précisé que la majorité des investissements digitaux ont été réalisés sur l'exercice 2017-2018.

Arrêt des activités de la filiale TRILOGIQ Maroc

Suite aux difficultés économiques rencontrées par la filiale TRILOGIQ Maroc, la Direction de TRILOGIQ a décidé d'arrêter ses activités au mois de mai 2017.

Souscription d'un emprunt de 3.000.000 € auprès de Bpifrance

Au mois de septembre 2017, TRILOGIQ S.A. a contracté un emprunt de 3.000.000 € sur quatre ans auprès de la banque publique d'investissement Bpifrance afin de financer la transformation digitale de la société.

II - PERSPECTIVES D'AVENIR

Avec la réorganisation logistique et opérationnelle en cours du groupe, la mise en place d'une nouvelle stratégie de prix et la poursuite du développement des plateformes de ventes digitales, la société ambitionne de retrouver un excédent brut d'exploitation positif sur l'exercice 2018-2019.

III - MODE DE PRESENTATION DES COMPTES - METHODE D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 mars 2018** que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les engagements en matière de retraite sont provisionnés (97.180 € au 31 mars 2018).

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société a engagé des dépenses relatives au développement d'une plateforme de ventes digitale. Ces frais ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

V - AFFECTATION DES RESULTATS

Nous soumettons à vos suffrages l'approbation des comptes annuels au **31 mars 2018** tels qu'ils vous sont présentés et vous proposons d'affecter le résultat de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	(8.230.244) €
Réserve légale	- €
Report à nouveau	(8.230.244) €
Total affecté	(8.230.244) €

Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Exercice	Montant total du dividende	Dividende par action
31.03.2017	- €	- €
31.03.2016	- €	- €
31.03.2015	- €	- €

VI- DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal :

– Amortissements excédentaires des véhicules réintégrés sur l'exercice	3.375 €
– Taxe sur véhicules de tourisme	3.953 €

VII - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'Administration du 6 juin 2018 a attribué à Monsieur Eric Courtin, Président du Conseil d'Administration, les fonctions de Directeur Général en remplacement de Monsieur Nicholas Tyler.

VIII – MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Monsieur Eric Courtin a été nommé Directeur Général de la Société par le Conseil d'Administration en date du 6 juin 2018 en remplacement de Monsieur Nicholas Tyler.

Monsieur Eric Courtin, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et Monsieur Olivier Langrand, Directeur Général Délégué, assument sous leur responsabilité la Direction Générale de la Société.

IX – LISTE DES MANDATS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, vous trouverez en annexe la liste des mandats exercés, dans toute société durant l'exercice écoulé par chacun des administrateurs de la Société, que ceux-ci ont porté à la connaissance du Conseil d'Administration (**Annexe 1**).

X – INFORMATIONS PARTICULIERES

Actionnariat Salarié

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

- aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L 3332-1 à L 3334-16 du Code du Travail,
- aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n° 88-1201 du 23 décembre 1988.

Nous vous précisons également que la participation des salariés au capital social de notre société et au capital social des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce est, à la connaissance de la Société, inférieure à 3% du capital social de notre société ou des sociétés liées.

En application de l'article L 225-129-6 du Code du commerce, la participation des salariés n'atteignant pas 3% du capital social de notre société ou des sociétés liées, la Société proposera à ses actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, une augmentation de capital réservée aux salariés de notre société dans les conditions prévues par Les articles L 3332-18 et suivants du Code du Travail.

Délégations au Conseil d'Administration pour augmenter le capital

Les délégations de compétence et/ou de pouvoirs afin d'augmenter le capital social de la société sont résumées dans l'**Annexe 3**.

Mise en place d'un plan de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire la reconduction d'un plan de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L. 225-209-1 du Code de Commerce. Cette autorisation serait d'une durée de 18 mois, qui expirerait à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019. Le nombre maximum d'actions acquises ne pourrait pas excéder 10% du capital social tel qu'il serait ajusté en cas d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la présente décision. Le prix maximum d'achat sera fixé à 30 euros par action. En cas d'opération sur le capital et notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite, le montant sus indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions.

Information relative aux succursales

La Société ne dispose d'aucune succursale.

Information relative aux prêts interentreprises

La Société n'a octroyé aucun prêt interentreprises.

Filiales et participations (données sociales au 31 mars 2018)

Filiale Allemagne

Créée en novembre 2002, TRILOGIQ Deutschland a réalisé une perte de 213 K€.

Filiale Belgique

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Benelux a réalisé une perte de 61 K€.

Filiale Italie

Créée en septembre 2010, TRILOGIQ Italia a réalisé une perte de 109 K€.

Filiale Espagne

Créée en février 2011, TRILOGIQ Iberia a réalisé une perte de 98 K€.

Filiales Royaume-Uni

Acquise le 25 juillet 2008 et détenue à 62% par TRILOGIQ S.A., The Tube & Bracket Company a réalisé une perte de 128 K€.

Créée en avril 2015 afin de regrouper les activités marketing et communication du Groupe au sein d'une structure spécialement dédiée, GRAPHIT SYSTEM a réalisé une perte de 2.534 K€.

Filiale Suède

Créée en novembre 2008, TRILOGIQ Sweden a réalisé une perte de 3 K€.

Filiale Hongrie

Créée en mai 2006, TRILOGIQ Hungaria a réalisé une perte de 164 K€.

Filiale République Tchèque

Créée en septembre 2006 et détenue à 90% par TRILOGIQ S.A., TRILOGIQ Czech Republic a réalisé une perte de 208 K€.

Filiale Slovaquie

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Slovakia a réalisé un bénéfice de 6 K€.

Filiale Pologne

Créée en mars 2007, TRILOGIQ Poland a réalisé un bénéfice de 164 K€.

Filiale Roumanie

Créée en juin 2007, TRILOGIQ Romania a réalisé un bénéfice de 152 K€.

Filiale Turquie

Créée en juin 2009, TRILOGIQ Turkey a réalisé un bénéfice de 206 K€.

Filiale Afrique du Sud

Créée en septembre 2003, TRILOGIQ South Africa a réalisé un bénéfice de 208 K€.

Filiale Maroc

Créée en septembre 2009 et activités arrêtées en mai 2018, TRILOGIQ Maroc a réalisé une perte de 157 K€.

Filiale Etats-Unis

Créée en septembre 2000, TRILOGIQ USA a réalisé une perte de 226 K€.

Filiale Brésil

Créée en janvier 2002, TRILOGIQ do Brasil a réalisé une perte de 230 K€.

Filiale Inde

Créée en juin 2009, TRILOGIQ India a réalisé un bénéfice de 362 K€.

Montant des rémunérations allouées aux dirigeants

Cette information est précisée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Répartition du capital – opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce, à la connaissance de la Société, au 24 juillet 2014, les personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes et des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales sont :

- | | |
|---------------------|--|
| - M. Eric Courtin : | 76,77% du capital et 87,08% des droits de vote |
| - AMIRAL GESTION : | 10,85% du capital et 6,15% des droits de vote |

Conformément à l'article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier, les opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres ont été les suivantes :

M. Eric Courtin (Président du Conseil d'Administration) :	Néant
M. Olivier Langrand (Directeur Général Délégué) :	Néant
M. Leslie Scanlen (Administrateur) :	Néant

*

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions soumises à votre vote et notamment à vous prononcer sur le quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice **2018**.

Fait à Saint-Ouen-l'Aumône,

Le 27 juillet 2018

Le Conseil d'Administration

Annexes :

Au présent rapport sont annexés les documents faisant apparaître les informations prévues aux articles :

- L 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce (Annexe 1) : renseignements concernant les Administrateurs
- (Annexe 2) : tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices
- L 225-100 al. 7 du code de commerce (Annexe 3) : tableau récapitulatif des délégations accordées par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

**ANNEXE - I - AU RAPPORT DE GESTION :
Liste des mandats des Administrateurs**

Mandataire	Fonctions chez TRILOGIQ S.A.	Fonctions occupées dans d'autres sociétés
Monsieur Eric Courtin TRILOGIQ Deutschland TRILOGIQ South Africa TRILOGIQ Hungaria TRILOGIQ Italia TRILOGIQ Mexico The Tube & Bracket Company TRILOGIQ U.S.A.	Président du Conseil d'Administration Directeur Général	Président Directeur Général Président Directeur Général Président Président Président Directeur Président
Monsieur Leslie Scanlen TRILOGIQ South Africa	Néant	Responsable
Monsieur Michel Samper	Néant	Néant

**ANNEXE - II - AU RAPPORT DE GESTION :
Tableau des résultats financiers au cours des cinq derniers exercices**

31-mars	2014 12 mois	2015 12 mois	2016 12 mois	2017 12 mois	2018 12 mois
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €	5 607 000 €
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000	3 738 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	23 777 545 €	25 681 225 €	17 144 691 €	10 008 928 €	10 155 333 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 585 186 €	4 213 315 €	3 666 948 €	2 809 847 €	157 058 €
Impôt sur les bénéfices	- 559 496 €	- 288 183 €	- 586 869 €	- €	36 198 €
Participation des salariés due au titre de l'exercice	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	890 352 €	3 710 084 €	2 204 963 €	2 809 €	8 230 244 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
Résultats réduits à 1 action					
Résultat après impôt et participation mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,84 €	1,20 €	1,14 €	0,75 €	0,03 €
Résultat après impôt, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,24 €	0,99 €	0,59 €	0,00 €	2,20 €
Dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
Personnel					
Effectif moyen des salariés durant l'exercice	62	63	50	51	49
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 959 971 €	3 417 123 €	2 564 914 €	2 301 146 €	2 209 550 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 297 040 €	1 239 301 €	933 815 €	899 764 €	879 246 €

ANNEXE - III – AU RAPPORT DE GESTION :
Tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration
dans le domaine des augmentations de capital (Article L. 225-100 al. 7 du Code de commerce)

Date de l'assemblée générale	Nature de la délégation	Objet de la délégation	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice	Date de la réalisation de l'augmentation de capital
12/09/2017	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12 mars 2019	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
12/09/2017	Délégation de compétence	Emission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	12 novembre 2019	5.607.000 € pour les actions ordinaires 50.000.000 € pour valeurs mobilières composées	Néant	Néant
12/09/2017	Délégation de compétence	Augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	12 novembre 2019	5.607.000 €	Néant	Néant